



DECISION

Du 4 mai 2023

Département des
**Alpes-de-Haute-
Provence**-
Arrondissement de
Forcalquier-
Canton de
Valensole-
Commune de
Gréoux-les-Bains

OBJET : Demande de subvention auprès de la Région SUD - Politique Régionale d'Aide aux Communes année 2023, pour des travaux de restructurations et de sécurisations de chaussées.

Le Maire de la commune de Gréoux-les-Bains,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

Vu la délibération n°2023-001 du 23 février 2023, par laquelle le conseil municipal a délégué, sans aucune réserve, à son Maire pour la durée de son mandat une partie de ses attributions en le chargeant de prendre toutes dispositions qui s'imposent à l'égard des matières énumérées au 26° de l'article L.2122-22 susvisé ;

Considérant le projet communal de restructurations de chaussées des voies du centre ancien : Chemin des Fontaines, Chemin des Collines, Impasse des Riayes, pour un chiffrage du projet à 166 845 € hors taxes de la société EUROVIA ;

Considérant le projet communal de sécurisations des chaussées : Chemin des Ormes, Rue Malraux, Parking du Château ; pour un chiffrage du projet à 288 998 € hors taxes de la société EUROVIA ;

DECIDE

Article 1^{er} : De déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région Sud, dans le cadre de la politique Régionale d'Aide aux Communes pour l'année 2023, pour le projet communal de restructuration de chaussées du centre ancien et de sécurisation de chaussées, pour une dépense totale de 455 843 € hors taxes.

Article 2 : De solliciter cette subvention au taux de maximum de 50%, plafonné à 200 000 €. La part d'autofinancement étant égale à la différence entre la dépense totale et la subvention sollicitée.

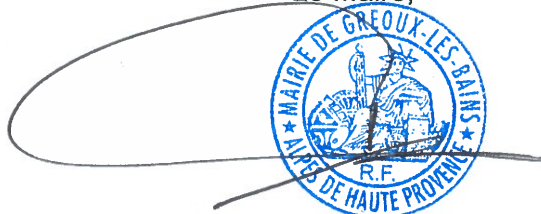
Article 3 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales.

Article 4 : La présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence, au titre du contrôle de légalité, et publiée au registre des délibérations et décisions municipales.

Fait à Gréoux-les-Bains,

Le 4 mai 2023

Le Maire,



Paul AUDAN